



Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

Annexe au contrat de formation

Ce parcours de formation individualisé est destiné à : _____

Adresse _____

En vous inscrivant à cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- *Parcours théorique :*
 - La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet.
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.
 - Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Vous devez obligatoirement assister aux 4 cours suivants :

- Vitesse et accident, Port de la ceinture
- Fatigue - Alcool, drogues et médicaments (l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques)
- Assurances, Téléphone — distracteurs
- Connaître les risques de la conduite et les limites du conducteur pour se situer personnellement en tant que citoyen dans ses choix de conduite et écoconduite.

Pensez à vérifier les horaires de ces cours, sur les panneaux d'affichage.

Les mardi et jeudi de 18 h à 19 h, hors vacances scolaires.

Les cours théoriques peuvent s'effectuer en simultané des cours pratiques.

- Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Pour vous préparer au mieux à conduire en toute sécurité, l'enseignement de la conduite s'effectuera dans un maximum de conditions possibles : en campagne, sur voie rapide, en ville dans diverses conditions (par temps sec, temps de pluie, par vent fort, en présence de neige ou verglas) suivant les conditions météo dont nous serons dépendants ainsi que de la saison pour la conduite de nuit (pas possible en été).



Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<p>1. MAITRISER LE VEHICULE A ALLURE LENTE OU MODEREE, LE TRAFIC ETANT FAIBLE OU NUL. Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire d. Démarrer et s'arrêter e. Doser les accélérations et les freinages à diverses allures f. Utiliser la boîte de vitesses g. Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire h. Regarder autour de soi et avertir i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
<p>2. APPREHENDER ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES. Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation c. Adapter l'allure aux situations d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité e. Tourner à droite et à gauche en agglomération f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
<p>3. CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS. Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Evaluer et maintenir les distances de sécurité b. Croiser, dépasser et être dépassé c. Passer des virages et conduire en déclivité d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
<p>4. CONNAITRE LES SITUATIONS PRESENTANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES. Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Suivre un itinéraire de manière autonome b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir e. Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules f. Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence g. Pratiquer l'éco-conduite

Le permis de conduire n'est pas une fin en soi : après l'examen, il faudra encore progresser et évoluer avec les objectifs de sécurité appris au cours de la formation. Apprendre à conduire est une démarche responsable et conduire, une responsabilité.

Fait le ____ / ____ / ____ à _____

Signature de l'élève

Signature du représentant légal
 (Pour les mineurs)

Signature du responsable
 de l'établissement et cachet
 de l'entreprise